



HARMONIE MUTUELLE FONCIERE, UNE NOUVELLE STRUCTURE DEDIEE AU PATRIMOINE IMMOBILIER

Paris, le 16 Mars 2021 - Créée en octobre 2020, Harmonie Mutuelle Foncière est une société par action simplifiée chargée d'optimiser l'exploitation du parc immobilier, fruit de fusions et de rapprochements multiples. Cette nouvelle structure a pour ambition de renforcer l'ancrage et le rayonnement territorial de la mutuelle et devra offrir aux collaborateurs et aux représentants élus des adhérents, des espaces repensés à l'aune des nouveaux modes de travail hybrides.

► HARMONIE MUTUELLE : UN ACTEUR DE L'IMMOBILIER DANS LES TERRITOIRES

Harmonie Mutuelle Foncière est une société par action simplifiée appartenant à 100% à Harmonie Mutuelle. Elle détient un parc de plus de 160 000 m² détenus en fonds propres pour une valeur de 298 millions d'euros. Elle accueille les activités d'exploitation d'Harmonie Mutuelle, les structures proches du groupe VYV et regroupe les 114 collaborateurs qui portent, au quotidien, les services aux occupants et la gestion immobilière.

Harmonie Mutuelle Foncière vise à valoriser le parc immobilier qui représente une partie importante des fonds propres d'Harmonie Mutuelle. Elle achète ou prend à bail les locaux nécessaires à l'activité de la mutuelle partout en France. Les Directeurs régionaux participent à la gestion courante de l'immobilier sur leur périmètre.

Harmonie Mutuelle Foncière a également des fonctions d'expertises centralisées dont une fonction d'Asset management (gestion d'actifs) immobilier entièrement dédiée à l'optimisation et à la valorisation des placements immobiliers lui appartenant. Au moment opportun, des choix pourront être effectués visant - par exemple - à l'arbitrage de certains biens, à la réalisation de gros travaux créateurs de valeurs.

► HARMONIE MUTUELLE : UN EMPLOYEUR ET UN ACTEUR ENGAGE POUR LA SANTE ET LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Espaces collaboratifs, travail à distance, ouverture sur les territoires, Harmonie Mutuelle est un employeur et un acteur engagé depuis longtemps pour la santé et le bien-être au travail pour ses collaborateurs, ses élus mais aussi pour les salariés de ses 64 000 entreprises clientes.

L'ambition d'Harmonie Mutuelle Foncière est d'endosser la responsabilité de Maître d'ouvrage pour offrir aux utilisateurs des lieux de vie de qualité, alignés sur les exigences d'organisation du travail, de management, de développement durable et de santé.

« A travers ce projet d'envergure, Harmonie Mutuelle devient de fait un acteur de l'immobilier dans les territoires. Grâce à Harmonie Mutuelle Foncière, notre patrimoine immobilier est piloté au plus près des besoins. Ces espaces de travail « de qualité » font partie de la symétrie des attentions. Nous veillons à l'équité entre notre rôle d'employeur et d'acteur de santé, partenaire privilégié des entreprises : dans les deux cas, notre objectif est de préserver la santé et le bien-être au travail des salariés car c'est un facteur de performance de l'entreprise. L'harmonie des lieux, c'est important ! » déclare Stanislas Muel, Directeur immobilier et lieux de vie chez Harmonie Mutuelle.



À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Harmonie Mutuelle, membre fondateur du Groupe VYV, propose et invente des solutions de solidarité qui donnent à chacun les moyens d'être acteur de sa santé et de la société. Une société qu'Harmonie Mutuelle veut plus inclusive, plus équitable et plus solidaire.

Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés des entreprises et des entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif et les accompagne dans la protection et le développement de leur capital humain. Nos offres assurantielles (en santé, prévoyance, épargne-retraite...) sont amplifiées par la création de lien social et la mise en relation avec des pairs, des experts et des partenaires.

Acteur du temps-long et des transformations sociales et écologiques, Harmonie Mutuelle protège près de 4,8 millions de personnes et s'attache à gérer un système de redistribution financière (sous forme de prestations santé et de placements alimentant l'économie réelle notamment) et à réaliser des investissements (fonds d'amorçage, fonds capital développement) pour mettre en place des solutions digitales et technologiques santé.

L'engagement de nos 2 000 représentants élus, l'implication de nos 4 880 salariés, la pertinence de notre modèle et la puissance du Groupe VYV sont autant de forces sur lesquelles nous nous appuyons au quotidien au cœur des territoires et des réseaux locaux, aux côtés des professionnels de santé et des partenaires économiques et sociaux.

Harmonie Mutuelle, *Avançons collectif*
[Harmoniemituelle.fr](https://www.harmoniemituelle.fr)





À PROPOS DU GROUPE VYV

Le Groupe VYV, entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses 4 métiers (Mutuelle et assurance, Services et assistance, Soins et accompagnement, Habitat et logement social), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Pour aller plus loin dans l'accompagnement, le Groupe Arcade-VYV, nouveau pilier du Groupe VYV, propose un dispositif inédit visant à promouvoir le logement comme un vrai déterminant de santé. Le Groupe Arcade-VYV est le 4e bailleur social de France, par la taille de son parc HLM qui représente 200 000 logements, 5 500 logements construits par an et 681 établissements adaptés aux publics spécifiques.

Créé en 2017, le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun. L'ensemble des composantes du groupe protège 11 millions de personnes au sein de son écosystème et propose des solutions adaptées à plus de 114 000 employeurs publics et privés.

Le chiffre d'affaires du groupe, intégrant une évaluation du chiffre d'affaires des entités de l'UGM VYV Coopération, est d'environ 10 milliards d'euros ; sur le seul périmètre combiné du Groupe VYV, le chiffre d'affaires est de 9,5 milliards d'euros. Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable.

A propos de VYV3, l'offre de soins et d'accompagnement

Au sein du Groupe VYV, l'offre de soins et accompagnement (VYV3) a pour ambition de développer une offre de soins de qualité, socialement performante et innovante, au plus près des territoires. Elle rassemble différents métiers autour de plusieurs pôles : les soins, les produits et services, l'accompagnement. Avec 1 400 établissements de soins et de services en France, VYV3 compte 30 000 collaborateurs et 1 700 élus. Son chiffre d'affaires est de 1,9 milliard d'euros (1,8 milliard d'euros en vision contributif groupe).

www.groupe-vyv.fr

CONTACTS PRESSE

Hopscotch PR, presse écrite et online

Pauline Aufrère, paufriere@hopscotch.fr, +33 7 62 33 74 02
Ghizlane El youssfi, gelyoussfi@hopscotch.fr, +33 1 41 34 21 14

Hopscotch PR, TV et radios

Elisabeth Pelabon, epalabon@hopscotch.fr, + 33 1 41 34 22 56



Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473. Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris.